

Anaïs DORIDOT EI

Clause n°1 : Définition

Le terme « Client » désigne une personne physique ou morale à qui le coach fournit une prestation de services d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre défini au contrat. Le terme « Contrat » désigne le contrat entre le Client et le coach qui est régi par les conditions générales de vente disponible sur le site internet du coach et sur demande. Les stipulations des présentes conditions générales prévaudront en cas de contradiction avec tout autre document contractuel du coach ou du Client.

Le terme « Coach » représente une personne désignée comme experte, lui permettant de dispenser la prestation pour réaliser les prestations de services dans le cadre d'un contrat.

Le terme « Anaïs DORIDOT EI » désigne le nom commercial de l'auto entreprise dont le siège social se situe au 12 Impasse du Sans-Souci, à Sennecey-Lès-Dijon, SIRET n° 90499733500016.

Le terme « séance » désigne une séance de coaching dispensée par le coach.

Clause n°2 : Objet des Conditions Générales de Ventes (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de services, accompagnements, ou séances proposées par Anaïs Doridot EI.

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le site <https://www.ad-diététique-coaching.com/> et peuvent être modifiées, à tout moment, sans aucune formalité par Anaïs Doridot EI.

Les Conditions Générales de Ventes décrites ci-après détaillent les droits et les obligations de la société Anaïs Doridot EI et de son client dans le cadre de la vente de toutes les prestations de services, accompagnements, ou séances proposées par Anaïs Doridot EI.

Toute prestation accomplie par la société Anaïs Doridot EI implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter intégralement et sans réserve dès lors qu'il signe le Contrat.

Toute condition contraire aux CGV sera, à défaut d'acceptation expresse formelle et écrite, inopposable à Anaïs DORIDOT EI quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Clause n°3 : Mise à jour

Anaïs DORIDOT EI se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Il est de la responsabilité du Client de consulter régulièrement les présentes CGV afin de s'informer des éventuelles modifications.

Toute modification ou mise à jour des CGV prendra effet dès l'instant où celles-ci seront publiées sur le Site <https://www.ad-diététique-coaching.com/>.

Clause n°4 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes, Anaïs Doridot EI n'étant pas soumise à la TVA.

La société Anaïs Doridot EI s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

En cas de changement de prix entre le jour de réservation ou commande et le jour de livraison du service, Anaïs Doridot EI s'engage à facturer le prix en vigueur le jour de la réservation ou commande.

Pour les services dont la livraison s'effectue à domicile, les frais de déplacements sont compris dans le prix.

Clause n°5 : Rabais et ristournes

Anaïs Doridot EI se réserve le droit d'appliquer des rabais et ristournes aux tarifs proposés en fonction de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n°6 : Modalités de paiement

Le règlements des prestations de services d'accompagnements, ou toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI au domicile des clients pourra d'effectuer :

- Soit par chèque
- Soit par espèces
- Soit par virement au RIB fourni par Anaïs Doridot EI.

Le règlement des prestations de services, d'accompagnements, ou toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI à distance, en visioconférence, par téléphone pourra s'effectuer :

- Par virement au RIB fourni par Anaïs Doridot EI.

Les règlements sont comptants entre les particuliers et Anaïs Doridot EI.

Le délai de paiement entre professionnels, associations, et Anaïs Doridot EI sont par défaut comptant. Anaïs Doridot EI se réserve le droit d'adapter le délai de paiement en fonction du devis signé avec l'entreprise ou l'association.

Clause n°7 : Réservation

Toutes les prestations se services, d'accompagnements, ou toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI au domicile des clients, à distance, par visioconférence, ou par téléphone doivent être réservées 24h à l'avance.

Pour ce faire, vous pouvez contacter directement Anaïs Doridot EI :

- Par téléphone au 07 49 95 69 17
- Par mail : <https://www.ad-diététique-coaching.com/>
- Sur le site <https://www.ad-diététique-coaching.com/> via le formulaire de contact. La demande devra faire l'objet d'une validation par Anaïs Doridot EI.

Clause n°8 : Paiement en ligne

Toutes les prestations de services, d'accompagnements, ou toutes séances par Anaïs Doridot EI au domicile des clients, à distance, par visioconférence, ou par téléphone et réservées en ligne via le formulaire de contact disponible sur <https://www.ad-diététique-coaching.com/> devra être réglé par virement dès que Anaïs Doridot EI aura validé la demande.

Clause n°9 : Cas particulier des associations et professionnels

Toutes associations ou professionnels souhaitant une ou plusieurs prestations de services, d'accompagnements, toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI directement au sein de l'entreprise, à distance, par visioconférence, ou par téléphone devront faire l'objet d'une demande de devis au préalable.

Clause n°10 : Devis

Toute demande de devis doit être fait :

- Soit sur le site <https://www.ad-diététique-coaching.com/>
- Soit par mail : adoridot.dietetique@gmail.com

Tous les devis ont une durée de validité de 3 mois.

Lors de l'acceptation du devis par le(s) professionnel(s) ou par une association, un acompte de 30% sera demandé, réglable par chèque ou liquide.

Clause n°11 : Prestations de suivis en distanciel

Les prestations de suivi en distanciel comprennent notamment les consultations à distance (visioconférence, téléphone), les échanges par messagerie, l'analyse des données transmises par le/la Client(e) ainsi que l'accompagnement nutritionnel et/ou sportif selon la formule souscrite.

Les modalités, la durée et le contenu des formules de suivi en distanciel sont définis lors de la souscription et acceptées par le/la client(e).

Le/la client(e) reconnaît que ces prestations reposent sur une obligation de moyens et non de résultats.

Le suivi en distanciel implique une participation active du/de la client(e). En cas d'absence de réponse, de non-transmission des informations demandées ou de non-participation pendant la durée du suivi, la prestation sera réputée fournie, sans que cela ne constitue un motif de suspension, de report ou d'annulation du contrat.

Clause n°12 : Condition d'annulation

Toutes les prestations de services, d'accompagnements, ou toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI au domicile des clients, à distance, par visioconférence, ou par téléphone et réservées en ligne via le formulaire de réservation disponible sur <https://www.ad-diététique-coaching.com/> pourra faire l'objet d'un remboursement jusqu'à 48h avant le début initial de l'achat en question.

Si l'annulation intervient après ce délai, Anaïs Doridot EI se réserve le droit d'accorder, ou non, un geste commercial à l'acheteur, à hauteur de 90% maximum du tarif de la prestation, les 10% restant étant liés aux frais bancaires et de gestion administrative.

Clause n°13 : Force majeure

On entend par force majeure des événements de guerre déclarés ou non déclarés, de grève générale de travail, de maladie épidémique, de mise en quarantaine, d'incendie, de crues exceptionnelles, d'accidents ou autres événements indépendants de la volonté des deux parties. Aucune des deux parties ne sera tenue responsable du retard constaté en raison des événements de force majeure.

En cas de force majeure constatée par l'une des deux parties, celle-ci doit en informer l'autre partie par mail, téléphone ou écrit dans les meilleurs délais. L'autre partie aura 7 jours pour la constater. Les délais prévus pour la livraison prévus initialement seront automatiquement décalés en fonction de la durée de la force majeure.

Clause N°14 : Droit et rétractation

Le client a un droit de 14 jours de rétractation après signature d'un contrat stipulant la réservation en ligne sur le site <https://www.ad-diététique-coaching.com/> de toutes les prestations de services, d'accompagnements, ou toutes séances proposées par Anaïs Doridot EI au domicile des clients, à distance, par visioconférence, ou par téléphone.

Le droit de rétractation ne pourra s'exercer que si le service dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation.

Clause n°15 : Résiliation

Le défaut de paiement total ou partiel d'une seule échéance contractuellement prévue ouvre le droit pour Anaïs DORIDOT EI de résilier de plein droit le Contrat passé avec le Client, après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet dans un délai de quinze (15) jours. Toutes les factures sont dues par le Client au prorata des prestations fournies augmentées ; le cas échéant des pénalités de retard prévues à l'article 5.3.4. De plus, le/la Client(e) doit à Anaïs DORIDOT EI une indemnité égale à 25 % du prix des prestations restant à réaliser au titre du / des préjudices subis(s) par elle du fait de la résiliation.

En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante de remédier à la situation.

La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier le Contrat en cause.

La résiliation sera considérée comme effective à l'issue d'un délai de quinze (15) jours. Les demandes de résiliation à l'initiative du Coach pour tout autre motif sont adressées au Client par lettre recommandée avec avis de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai d'un (1) mois et n'ouvrent droit à aucune indemnité de la part du Coach. Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par le Coach.

Clause n°16 : Facturation et délais de paiement

Les prestations font l'objet d'une facturation selon leur lieu de réalisation :

- Prestations réalisées en salle de sport : les factures doivent être réglées au plus tard le 6 du mois suivant la réalisation des prestations
- Prestations réalisées à domicile, en distanciel ou au cabinet : les factures doivent être dans un délai maximum de 15 jours suivant la date du rendez-vous.

Clause n°17 : Pénalités de retard

Dans le cas d'un retard de paiement par rapport à la date convenu entre Anaïs Doridot EI et le consommateur, un professionnel, une association, des pénalités de retard s'appliquent, correspondant à 10% de la somme due.

De plus, tout retard de paiement sera majoré, en plus de la pénalité de retard, d'une indemnité forfaitaire de 40€.

Clause n°18 : Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV Centre d'Affaires Stéphanois SAS IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE 3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE.

Clause n°19 : Collecte et traitement des données

Dans le cadre de la rédaction de contrat et de devis, Anaïs Doridot EI devra collecter certaines données personnelles (com, prénom, numéro de téléphone, mail, adresse postale).

Ces informations sont confidentielles et ne seront ni vendues, ni partagées. Anaïs Doridot EI restera l'unique possesseur et responsable de ces données.

Les données collectées le sont sous forme de mail ou sur le site <https://www.ad-diététique-coaching.com/>. Elles sont protégées par une passerelle et un hébergement sécurisé.

Dans le cadre de son activité de diététicienne / nutritionniste et coach sportive, Anaïs Doridot EI sera amenée à collecter des données personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, mail, régime alimentaire, pratique sportive, santé, travail...). Le client sera informé au début de la séance que toutes les données transmises seront confidentielles, et ne seront jamais révélées ou vendues.

Ces données sont collectées dans le but de fournir au client des conseils adaptés à ses besoins et à son mode de vie. Anaïs Doridot EI restera l'unique possesseur et responsable de ces données. Si le client ne souhaite pas transmettre certaines informations personnelles à Anaïs Doridot EI, il devra le préciser en début de séance.

Les données collectées le sont sous forme papier stockés dans un meuble fermé à clef, dont l'unique clef est disposition de Anaïs Doridot EI.

Toutes les données personnelles recueillies dans le but de la rédaction, d'un devis et dans le cadre d'une prestation de service de Anaïs Doridot EI, pourra être effacée sur simple demande du client par mail à : adridot.dietetique@gmail.com.

Clause n°20 : Tribunal compétent

Tout litige à l'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal et de commerce.

Clause n°21 : Hébergeur site web

Hébergeur : ionos

Adresse : 7 Place de la Gare, 52700 Sarreguemines

Téléphone : 0970 808 911